Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le 16/04/2023

ID : 063-216301994-20230411-BP_2023_COMMUNE-BF



Ludgise MAIRIE DE LUDESSE

1, place Robert-Tacheix 63320 LUDESSE

N° INSEE 63199

DELIBERATION N° 2023/02/05

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 11 AVRIL 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS:

En exercice	Présents	Votants	Ayant donné procuration	Absents excusés	Absents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	10	11	01	00	00	11	11	00	00

Date de convocation: 03 avril 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril, à 19h00, le Conseil Municipal de LUDESSE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur ALIZERT Nicolas, Maire.

<u>Présents</u>: ALIZERT Nicolas, ARNAUD Aurélie, AUDIGIER Delphine, BENDAIJOU DURIN Justine, DESCAMPS Stéphane, GIET Christopher, JAMOT Virginie, LAURENT Romain, RABY Michel, VIDAL Elisabeth.

Absents ayant donné pouvoir : FLATRES Corinne donne pouvoir à BENDAIJOU DURIN Justine.

Absents:

Secrétaire de séance : Mme JAMOT Virginie.

Objet: APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2023 – COMMUNE

VU les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget primitif,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

CONSIDERANT le projet de budget primitif de l'exercice 2023 du budget <u>principal</u> présenté par le Maire, soumis au vote par nature,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter à l'unanimité le budget primitif pour l'exercice 2023 tel que décrit dans le document annexé, et conformément aux tableaux ci-dessous :

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,

Le budget principal, pour l'exercice 2023, est équilibré en recettes et dépenses aux montants de :

	FONCTIO	NNEMENT	INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
Opérations réelles	527 648,00 €	376 381,30€	420 354,00 €	333 016,06 €	
Opérations d'ordre	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	
Résultat reporté		151 266,70 €		87 337,94 €	
TOTAL	532 648,00 €	532 648,00 €	425 354,00 €	425 354,00 €	

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, Ludesse, le 14 avril 2023

Le Maire, Nicolas ALIZERT.

Transmis au Représentant de l'Etat le : Publié le :



Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.